

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2024

SIEDA – TRANSFERT DE L'EXERCICE DE LA COMPETENCE INFRASTRUCTURE DE BORNES DE RECHARGE POUR LES VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES.

L'Etat a fait du développement des véhicules décarbonés une priorité de sa politique de réduction de gaz à effet de serre.

Le SIEDA a pris parti d'engager un programme de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables à travers un maillage cohérent du territoire.

Afin de compléter l'action publique en renforçant l'efficacité et la portée du réseau de bornes rechargeables sur le département, le SIEDA envisage de solliciter des investisseurs privés à travers un appel à initiatives privées (AIP) visant à identifier un opérateur capable de financer, construire, exploiter et commercialiser ces nouvelles bornes de recharge électrique.

Le conseil municipal à la majorité autorise Madame Le Maire à signer tous les actes nécessaires au transfert de la compétence infrastructures de recharges pour véhicules électriques.

ANCIENNE ECOLE PUBLIQUE – APPEL A PROJETS AA CHENE – PARC NATUREL REGIONAL DES GRANDS CAUSSES.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de faire acte de candidature à l'appel à projet pour l'aménagement de l'ancienne école.

Cette décision permettra d'avoir l'appui du parc pour la maîtrise d'œuvre de ce projet et de bénéficier d'une aide financière pour les frais d'étude.

CREATION D'UN CITY STADE – DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE NATIONALE DU SPORT – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

De nouveaux espaces de vie et d'activités se développent autour du site naturel du vallon du Puech d'Andan, à proximité de la nouvelle école et des nouvelles zones d'habitation.

La création d'un plateau multisport sur cette zone s'intégrera parfaitement dans cet espace et permet de répondre aux besoins des jeunes Nagassols, des écoles et des associations.

Le conseil municipal à l'unanimité a voté le plan de financement proposé.

Montant de l'opération : 92 700.50 euros HTVA – Montant des subventions demandé 80 % réparti entre le conseil régional, le conseil départemental et l'agence nationale du sport. Le reste à charge pour la commune serait de 20 %.

ASSOCIATION L'ILE AUX LIVRES – PROJET DE CONVENTION DE PARTENARIAT ARTS VIVANTS EN BIBLIOTHEQUES

Le conseil départemental de l'Aveyron via sa médiathèque départementale, met en œuvre des projets de territoire favorisant le spectacle vivant et la lecture publique intitulée « Arts vivants en bibliothèques »

La bibliothèque « L'île aux livres » s'est portée candidate et a été retenue.

Cette opération permet de programmer de nombreuses actions.

La commune d'Aguessac s'engage à prendre en charges les repas (4).

Le conseil municipal à l'unanimité a autorisé Madame Le Maire à signer la convention.

CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT

En vue du remplacement d'un agent communal, le conseil municipal à l'unanimité a validé la création d'un emploi non permanent.

QUESTIONS DIVERSES :

Présentation du projet du refuge de la SPA, la première pierre devrait être posé en octobre 2024.

Demande de devis, pour une expertise phytosanitaire pour les platanes de l'avenue des Causse

Demande de devis pour la réfection des pavés autobloquants devant la boulangerie.

Planifications de la peinture des places de parking dans le village.